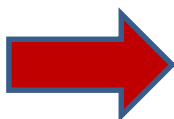


## Communiqué de votre Mairie



A partir du Mardi 2 Décembre 2014

Vos ordures ménagères seront ramassées en même temps que vos déchets recyclables sur notre commune **le Mardi** (ou le mercredi si le lundi ou le mardi est un jour férié).

**Les habitants du bourg devront sortir leur container noir (ordures ménagères classiques) la veille au soir en déposant sur le couvercle le sac jaune (tri sélectif)**

**Tous les autres Rilléens doivent déposer leurs poubelles et leurs sacs jaunes dans les nouveaux containers adaptés à cette nouvelle collecte situés en bordure du chemin.**

**Pensez à retirer vos sacs jaunes à la Mairie pendant ses jours et heures d'ouverture.**

Les anciennes colonnes à papier et à emballages seront retirées à compter du 24 novembre prochain. A côté du parking de notre école vous trouverez 2 colonnes pour la collecte du verre (apport volontaire).

Les déchets médicaux spéciaux doivent être déposés dans les 2 pharmacies de Château La Vallière.

Trier est un geste facile au quotidien pour préserver les ressources naturelles. Pas de panique pour faire le tri. Quelques réflexes vous aideront à devenir incollable et à faire de ce geste un réflexe pour vous et pour votre famille.

**3 règles d'or et 3 astuces pour un tri facile**



**REGLE n°1 : Tous les emballages en papier, carton, acier, aluminium, briques alimentaires : dans le sac jaune.**



- Les emballages en acier et aluminium : canette, boîte de conserve, aérosol, ...
- Les emballages en papier et carton : boîte de céréales, de gâteau, ...
- Les briques alimentaires : brique de lait, de soupe, ...
- Tous les journaux et les revues débarrassés de leur film plastique

**REGLE n°2 : Pour les emballages en plastique : uniquement les bouteilles et flacons dans le sac jaune.**



- Je trie uniquement les bouteilles et flacons : bouteille d'eau, flacon de liquide vaisselle, gel-douche ou shampoing, bouteille d'huile...
- Je peux laisser les bouchons sur les bouteilles, c'est plus pratique et plus propre dans le sac.

**REGLE n°3 : Bouteilles, pots, bocaux : dans le conteneur à verre**



- Je trie toutes les bouteilles, tous les bocaux et pots en verre.
- La vaisselle, la porcelaine, la faïence ne se recyclent pas.

**ASTUCE n°1 : Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.**

**ASTUCE n°2 : Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux, ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés.**

**ASTUCE n°3 : Un doute sur le tri d'un déchet ? : Je le jette dans ma poubelle traditionnelle.**

**L'équipe municipale vous remercie pour ce geste éco- citoyen !**